



Strasbourg, le 18 novembre 2025

Fiche numéro 6

L'ordonnance de non prescription

Pas d'antibiotique aujourd'hui... et c'est une bonne nouvelle !

POURQUOI UTILISER CET OUTIL ?

- Informer et rassurer le patient lorsqu'aucun antibiotique n'est nécessaire
- Favoriser une communication claire, éviter les prescriptions « de confort »
- Lutter collectivement contre l'antibiorésistance

Non substituable
AR indéfiniment

Exemples d'utilisation :

- **Médecins, pédiatres** : Infections virales : rhino, otite congestive, bronchite, test angine négatif
- **Dentistes** : Douleurs dentaires non infectieuses, soins locaux suffisants
- **Pharmacien** : Tests angine/cystite négatifs, évaluation pharmaceutique
- **Biologistes médicaux** : Test viral positif (COVID, grippe...) sans surinfection

Outil disponible ici



Fiche réalisée par le groupe de travail bon usage des antibiotiques

Pour clôturer cette semaine consacrée au bon usage des antibiotiques, nous vous invitons à participer à un dernier quiz interactif. En y répondant, vous pourrez tenter de remporter l'un des 5 lots mis en jeu.

